



FONDATION  
DAVID SUZUKI  
Un monde. Une nature.

PEMBINA  
i n s t i t u t e



environmental  
defence



Ecology  
Action  
Centre



Conservation Council of New Brunswick  
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick



CAN Rac  
CLIMATE ACTION NETWORK | RÉSEAU ACTION CLIMAT  
Canada

L'honorable Heather Stefanson  
Première ministre du Manitoba

L'honorable Scott Moe  
Premier ministre de la Saskatchewan

L'honorable Doug Ford  
Premier ministre de l'Ontario

L'honorable Danielle Smith  
Première ministre de l'Alberta

L'honorable François Legault  
Premier ministre du Québec

L'honorable Andrew Furey  
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

L'honorable Tim Houston  
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse

L'honorable Caroline Cochrane  
Première ministre des Territoires du Nord-  
Ouest

L'honorable Blaine Higgs  
Premier ministre du Nouveau-Brunswick

L'honorable Sandy Silver  
Premier ministre du Yukon

L'honorable John Horgan  
Premier ministre de la Colombie-Britannique

L'honorable P.J. Akeeagok  
Premier ministre du Nunavut

L'honorable Dennis King  
Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 13 octobre 2022

**Objet : La tarification du carbone – un outil que le Canada ne peut pas se permettre  
d'abandonner**

Mesdames et Messieurs les Premiers ministres,

Nous vous écrivons aujourd'hui au sujet des plans provinciaux de tarification de la pollution de 2023 à 2030. Les habitants du Canada et leurs gouvernements partagent l'engagement de résoudre le problème du changement climatique tout en veillant à l'abordabilité et à la lutte contre la pauvreté énergétique, de manière à renforcer les bases de la prospérité future.

La structure fédérale de tarification de la pollution est conçue pour soutenir les familles. Les provinces qui possèdent leur propre structure de tarification du carbone, comme le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta, et les provinces qui utilisent le système fédéral peuvent distribuer leurs recettes à leur discrétion, par exemple à titre de crédit d'impôt pour la lutte contre les changements climatiques en Colombie-Britannique ou au sein de programmes destinés aux familles et visant à prendre de nouvelles mesures pour réduire la pollution. Dans les provinces où le système fédéral est mis en place, parce que le système de tarification provinciale ne répond pas aux normes nationales minimales en matière de rigueur, le système fédéral est conçu pour répondre aux problèmes d'accessibilité financière. Il est plus avantageux pour le ménage moyen parce que les revenus remis par l'intermédiaire du Paiement de l'incitatif à agir pour le climat dépassent ce que le ménage paiera en raison du prix de la pollution. Un supplément est également disponible pour les résidents des régions rurales. Il existe une série de programmes de financement fédéraux, provinciaux et territoriaux conçus pour aider les ménages, les entreprises, les hôpitaux et les municipalités du Canada à se débarrasser des combustibles fossiles polluants et à utiliser l'énergie plus efficacement, tout en améliorant le confort et la qualité de l'air intérieur. Ces incitatifs et ces programmes aideront à réduire l'incidence des redevances de pollution sur le budget des ménages au fil du temps, ainsi que l'incidence de la volatilité des prix du marché mondial.

Nous sommes préoccupés et déçus par ce que rapportent les médias, à savoir que certaines provinces cherchent à contourner ou à miner la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*<sup>1</sup> et à déformer les répercussions économiques de cette politique climatique clé. Il semblerait que certains représentants provinciaux veulent tirer parti des hausses de prix sur le marché mondial du pétrole et du gaz causées par la guerre offensive injuste de la Russie contre l'Ukraine pour avancer des arguments trompeurs. Il s'agirait notamment d'attribuer l'augmentation actuelle du coût de la vie à la taxe sur le carbone et de suggérer que le suivi des augmentations de prix prévues dans les normes nationales minimales en matière de rigueur soient suspendues. Cependant, l'augmentation du coût de la vie survient partout dans le monde et découle d'un vaste ensemble de facteurs macroéconomiques, notamment du fait qu'une grande partie de l'économie est toujours exposée à la volatilité des marchés mondiaux du pétrole et du gaz.

Nous vous demandons respectueusement, à vous les premiers ministres du Canada, de collaborer pour assurer une application équitable et stricte de la loi fédérale sur la tarification du carbone dans toutes les provinces et tous les territoires. Nous vous exhortons à abandonner vos pressions sur le gouvernement fédéral en vue d'obtenir des allègements, des retards ou un signal de prix faible, ou bien d'autres accommodements pour le secteur industriel, lesquels mettraient en péril le signal de prix de la pollution ainsi que la capacité du Canada à atteindre ses objectifs climatiques.

Ce n'est pas le moment de faire des manœuvres politiques avec la lutte contre les changements climatiques. Le récent rapport scientifique complet des Nations Unies sur les changements climatiques, publié au début du mois par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), nous met en garde contre une catastrophe climatique imminente. Feux de forêt, épisodes de chaleur extrême, inondations et tempêtes... nous assistons déjà aux coûteuses répercussions des

---

<sup>1</sup> Par exemple, <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/manitoba-carbon-tax-trudeau-stefanson-1.6569673>; <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/atlantic-premiers-submit-climate-plans-to-ottawa-carbon-tax-1.5500136>.

changements climatiques, au Canada comme à l'étranger. Le rapport de l'OMM nous met en garde : « si nous ne prenons pas des mesures beaucoup plus ambitieuses, les effets physiques et socio-économiques du changement climatique seront de plus en plus dévastateurs »<sup>2</sup>.

Les avantages – et la nécessité – de la tarification de la pollution par le carbone représentent une question réglée à l'échelle canadienne et internationale. Pour les entreprises et les ménages, la pérennité des politiques et une volonté politique claire permettent de réduire les coûts de transition vers une économie carboneutre et d'en maximiser les avantages. Il est logique d'établir un prix pour la pollution qui déstabilise le système climatique. Plus nous polluons, plus nous devons payer : il s'agit d'un moyen juste de tenir les pollueurs responsables. Grâce à ce moyen, les solutions comme l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable sont plus abordables. Nous réagissons tous aux signaux de prix : s'il est coûteux de polluer, nous chercherons à moins polluer. C'est la raison pour laquelle les économistes affirment qu'une tarification de la pollution causée par le carbone est un moyen efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La tarification de la pollution nous donne la liberté de choisir notre réponse – investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, adopter une autre source de carburant ou mettre en place de nouveaux processus de production. Les entreprises et les ménages peuvent rénover leurs bâtiments et installer des systèmes de chauffage efficaces, et les acteurs du secteur industriel peuvent choisir des options mieux appropriées à leurs procédés de fabrication. Ces mesures entraînent des économies dès leur installation. Elles aident également le Canada à être concurrentiel dans un avenir carboneutre.

Nous reconnaissons aussi que les personnes les plus vulnérables sont davantage exposées aux dommages causés par les changements climatiques. Les coûts des changements climatiques – phénomènes météorologiques extrêmes, inondations, sécheresses, feux de forêt, fumée, ainsi que les maisons, cultures et infrastructures endommagées – sont en hausse. Nous devons réduire les émissions dans tout le pays, sinon ces coûts continueront de croître.

Nous sommes conscients que dans certaines provinces où le système fédéral sera imposé pour la première fois en 2023, le gouvernement provincial perdra une source de revenus en raison du remplacement de la structure provinciale de tarification du carbone. Ces revenus ont joué un rôle dans le soutien des programmes provinciaux qui appuient les entreprises et les familles dans la réduction de leur consommation de combustibles fossiles. Nous appuyons votre revendication auprès du gouvernement fédéral afin qu'il collabore avec les provinces touchées et qu'il s'assure que les Canadiennes et les Canadiens soient soutenus dans leur prise de mesures nécessaires visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles, et ce, sans affaiblir le signal de prix de la pollution.

Le Québec et la Colombie-Britannique ont été les pionniers de la tarification du carbone au Canada. Depuis 2019, toutes les provinces et tous les territoires ont fixé un prix sur la pollution, et le signal de prix commence à porter ses fruits : une proportion accrue d'investissements va aux technologies

---

<sup>2</sup> <https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/les-climatologues-sont-formels-nous-allons-dans-la-mauvaise-direction>

propres et sans carbone, les émissions sont réduites et de nombreux ménages tirent profit de l'Incitatif à agir pour le climat.

La tarification du carbone n'est qu'une partie de l'approche exhaustive de réglementation de la pollution. Il s'agit tout de même d'un élément crucial dans un plan efficace de réduction des émissions; et il est essentiel pour que le Canada puisse respecter ses engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Une tarification plus stricte de la pollution sur tous les territoires du Canada, y compris dans le secteur industriel, nous permettra de profiter des possibilités rentables d'atteindre les objectifs nationaux et provinciaux de réduction des gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques et de nous positionner pour atteindre un avenir carboneutre vers lequel le monde se dirige rapidement.

Veillez agréer nos sincères salutations,



Severn Cullis-Suzuki  
Directrice exécutive  
Fondation David Suzuki

Tim Gray  
Directeur exécutif  
Environmental Defence

Chris Severson-Baker  
Directeur exécutif  
Pembina Institute

Lois Corbett  
Directrice exécutive  
Conseil de conservation du Nouveau  
Brunswick

Maggy Burns  
Directrice exécutive  
Ecology Action Centre

Caroline Brouillette  
Directrice de la politique fédérale  
Réseau Action Climat

cc. Le très honorable Justin Trudeau, Premier ministre  
L'honorable Chrystia Freeland, Vice-première ministre et Ministre des Finances du Canada  
L'honorable Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
L'honorable Jonathan Wilkinson, Ministre des Ressources naturelles